

# Collège du Christ-Roi

## Projet d'établissement

*Le Projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre pour réaliser les projets éducatifs et pédagogiques du Pouvoir Organisateur.*

*Celui-ci s'inscrit dans le cadre du décret « Missions » du 24 juillet 1997, en cohérence avec l'inspiration du projet éducatif du réseau de l'enseignement catholique, « Mission de l'école chrétienne », ainsi que des projets pédagogiques de la FESeC.*

*Le Projet d'établissement s'entend en relation avec le Plan de pilotage/Contrat d'objectifs du Collège du Christ-Roi et fonde avec celui-ci la motivation de l'ensemble des activités, dispositifs et projets proposés par l'établissement.*

Le présent *Projet d'établissement* est daté du 11 février 2020

## Présentation de l'établissement

Le Collège du Christ-Roi est un établissement d'enseignement secondaire ordinaire. Il propose un enseignement général de transition.

Les principales filières de formation combinent les options afin que les choix de nos élèves correspondent à leurs intérêts tout en garantissant un maximum de liberté pour leur orientation future dans les études supérieures. Depuis le début des années 2000, notre école organise un enseignement par immersion en langue néerlandaise.

Les intentions éducatives et pédagogiques de notre école s'expriment au travers de sept dimensions : le développement de l'autonomie et du sens des responsabilités ; la construction d'un environnement favorable au développement de chacun ; la volonté de connaître et de reconnaître chaque élève — l'attention à chacun comprise comme un bénéfice pour tous ; le souhait de donner de l'élan à la créativité ; l'importance accordée à l'implication des élèves dans leurs apprentissages ; le développement du sens de la solidarité ; l'incitation à la compréhension de l'altérité, à la reconnaissance de sa valeur et de sa richesse.

Notre établissement a développé une longue tradition de séjours ou voyages à l'étranger proposés à nos élèves. Ces projets visent des objectifs pédagogiques – découvertes culturelles, économiques, sociales – mais aussi éducatifs. D'autres activités et dispositifs permettent le développement de compétences sociales et éducatives en lien avec les sept axes principaux comme la capacité à vivre en groupe, le respect des autres et de soi, l'ouverture sur le monde, le respect de l'environnement.

En invitant les élèves à étendre leur compréhension du réel, nous les conduisons à un développement personnel marqué par la recherche du sens, par la capacité à opérer des choix, à arrêter des décisions, à agir, en intégrant des valeurs telles que la dimension éthique, la gratuité, le partage et la générosité, l'altruisme et l'humanisme.

Les compétences cognitives et sociales développées durant le parcours scolaire de nos élèves visent l'appropriation des savoirs, l'acquisition de savoir-faire et de compétences qui les rendent capables d'apprendre toute leur vie et les aident à agir en citoyens responsables, les encouragent à participer à une société démocratique, solidaire, pluraliste, tolérante, ouverte aux autres cultures.

L'enseignement dispensé, les activités, projets et dispositifs organisés et proposés doivent garantir à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Le Projet d'établissement se veut en perpétuelle évolution : il doit s'adapter aux réalités économiques, respecter les prescrits légaux, anticiper et accompagner les changements sociétaux, mesurer les besoins des élèves pour la poursuite de leur parcours de formation, pour la construction de leur vie d'adulte.

## Contributions à l'appropriation des savoirs, à l'acquisition de savoir-faire et de compétences

### Activités pédagogiques culturelles et/ou sportives

De nombreuses activités pédagogiques liées aux différentes matières marquent le parcours des élèves.

Elles contribuent à leur ouverture d'esprit, à rendre concrets des apprentissages et des savoirs, à mettre en application et à approfondir des concepts vus aux cours, à agrandir leur champ de connaissances, à encourager la curiosité.

Dans le cadre des cours, ces activités sont organisées tout au long de l'année scolaire pendant les heures de cours (demi-journée, journée), à l'école ou en extérieur.

- AC Actualité ou Français : Visite de la RTBF (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années)
- AC Art (2<sup>e</sup> degré) et AC Initiation aux cultures étrangères (3<sup>e</sup> degré) : Visites de musées
- AC Socio-économie : Visite de la Banque Nationale
- Éducation musicale : Jeunesses musicales (1<sup>re</sup> année)
- Éducation physique : Triathlon (6<sup>e</sup> année)
- Étude du milieu : Écomusée du Pays des Collines (1<sup>re</sup> année) ; Leuven (1<sup>re</sup> année) ; Anvers (2<sup>e</sup> année)
- Français : Défi-lecture (2<sup>e</sup> année) ; Journalistes en classe (4<sup>e</sup> année) ; Visite de la Bibliothèque publique du Douaire (3<sup>e</sup> degré) ; Rencontre avec un/e éditeur/rice (1<sup>er</sup> degré)
- Géographie : Comblain-au-Pont (4<sup>e</sup> année) ; Visite du Parlement fédéral (4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> années) ; Visite du Parlement européen (6<sup>e</sup> année)
- Histoire ou Français : Visite de Breendonk et de la Caserne Dossin (6<sup>e</sup> année).
- Langues classiques : Malagne (2<sup>e</sup> année) ; Trèves (4<sup>e</sup> année) ; Sorties théâtre (3<sup>e</sup> degré)
- Langues modernes : Échanges linguistiques (immersion au DI et 4<sup>e</sup> année) ; Théâtre (4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années)
- Religion ou Français : Interventions en classe de conférenciers, écrivains, témoins (4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années)
- Sciences : Nausicaa (2<sup>e</sup> année non immersion dans le cadre du séjour à la mer) ; Eurospace Center ou Pairi Daiza (2<sup>e</sup> année AC Sciences) ; Printemps des sciences (3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années) ; Test Élixa (5<sup>e</sup> année sciences 6) ; CIV à Nivelles (6<sup>e</sup> année sciences 6)
- Accès à la bibliothèque du Collège (toutes les années) : la bibliothèque de l'établissement est ouverte aux élèves sur le temps de midi ; les enseignants peuvent également s'y rendre avec leurs classes si nécessaire.

D'autres activités sont proposées à titre facultatif.

- Français : Sorties théâtrales (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années) : des abonnements sont proposés aux élèves qui le souhaitent. Ceux-ci assistent à 5 pièces réparties tout au long de l'année au théâtre Jean Vilar (Louvain-la-Neuve).
- Langues classiques : Un « Banquet presque parfait » (1<sup>re</sup> année) : les élèves sont réunis autour d'un repas « antique », préparé par leurs soins.

### Séjours pédagogiques avec nuitée(s)

Dans le cadre des cours, des séjours pédagogiques avec nuitée(s) sont organisés au long de l'année scolaire.

S'ils remplissent les objectifs des activités présentées *supra*, les séjours permettent également le développement de compétences sociales comme la vie en groupe, le respect de l'autre.

- Étude du milieu/Sciences/Éducation physique : « La Mer » (2<sup>e</sup> année) ; Grou (séjour linguistique, 2<sup>e</sup> année immersion)
- Sciences : Vierves-sur-Viroin, stage d'écologie (6<sup>e</sup> année sciences 6)
- Langues modernes : Séjours linguistiques à Berlin / Dublin / Madrid / Barcelone / Séville, selon les années et les occasions (4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années)
- Géographie/Sciences/Éducation physique/Français : Séjour d'une semaine à La Plagne (3<sup>e</sup> année)

D'autres séjours sont proposés, à titre facultatif, en dehors du temps scolaire. Ils participent également de l'enrichissement culturel des élèves.

- Langues classiques : Voyage de 5 jours en Italie (4<sup>e</sup> année) ; Voyage de 15 jours en Grèce (5<sup>e</sup> année)

### Auxiliaire de langue (3<sup>e</sup> degré)

Selon les années et l'attribution des auxiliaires de langues, un/e auxiliaire de langue en espagnol (3<sup>e</sup> degré) « native speaker » est présent/e pour aider en classe ou prendre une partie du groupe pour des activités spécifiques (rédaction de lettres, tables de conversation, ...).

Ceci permet un apprentissage en groupe restreint, une plus grande pratique de la compétence orale, une ouverture à la culture espagnole.

## **Construction d'un environnement favorable au développement de chacun**

### *Bulle d'air (toutes les années)*

Une vingtaine d'enseignants et éducateurs ont été formés par l'Université de Paix à la problématique du harcèlement. Une cellule « Bulle d'air » a été créée par la suite au Collège.

Cette cellule intervient à la demande. Elle poursuit les missions de sensibiliser au harcèlement, d'intervention en cas de harcèlement avéré, d'amélioration du bien-être des élèves.

### *Projet Permaculture (toutes les années)*

Les élèves veillent à l'environnement de l'établissement et sont formés à la permaculture. Ils sont sensibilisés au développement durable.

Les projets peuvent être la plantation d'arbustes fruitiers (élèves de 2<sup>e</sup> année) ; des campagnes publicitaires (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années) ; des ateliers proposés sur un temps de midi ; une sensibilisation et une formation à la permaculture par une personne extérieure (élèves de 2<sup>e</sup> année AC Sciences) ; la mise en place d'un compost.

Les élèves peuvent prendre conscience du rôle à jouer dans la société de consommation et dans la préservation de l'environnement.

### *Conseil des élèves (toutes les années)*

Les représentants de chaque classe se réunissent (par année, par degré), pendant les heures de cours et selon un planning établi, avec la direction adjointe, les éducateurs et des enseignants pour s'exprimer par rapport au fonctionnement de l'école et proposer des projets.

### *Animation « Estime de soi » (3<sup>e</sup> année)*

Cette animation est proposée par le PMS en collaboration avec le PSE dans toutes les classes de 2<sup>e</sup>. Elle amène les élèves à prendre conscience de l'importance de l'estime de soi pour développer la confiance en soi.

### *Animation de la police (3<sup>e</sup> année)*

Chaque classe de 3<sup>e</sup> année assiste à une animation de 100 minutes à l'école, prise en charge par la police locale.

Elle sensibilise les élèves à adopter les bons comportements en société et à éviter les dérives (boissons, drogues, harcèlement, mauvais usage des réseaux sociaux, etc.).

### *Animation EVRAS (2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années)*

L'animation sur l'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle est assurée par le Planning familial de Nivelles (en collaboration avec le CPMS).

Chaque classe de 2<sup>e</sup>, de 4<sup>e</sup> suit cette animation qui poursuit l'objectif d'aider l'adolescent à se développer dans sa personnalité physique et relationnelle.

### *Teambuilding (4<sup>e</sup> année)*

Chaque titulaire de 4<sup>e</sup> organise une journée pour sa classe en septembre (jour identique pour toutes les classes) en choisissant une activité dans l'objectif d'aider les élèves à se connaître et connaître l'autre, de favoriser une ambiance positive, de renforcer la cohésion dans le groupe-classe, de prévenir les discriminations.

### *Journée « Bien-être » (5<sup>e</sup> année)*

Des intervenants extérieurs viennent témoigner, sensibiliser les élèves sur différentes thématiques en lien avec la santé : par exemple, « Relais pour la vie », « Gaff à la route », une équipe de réanimation, etc.

### *Information « Sécurité routière » (6<sup>e</sup> année)*

Chaque classe de 6<sup>e</sup> participe à une information générale donnée par la police avant de vivre des mises en situation par petits groupes (voiture tonneau, etc.).

Cette animation vise à la prévention, sensibilisation et évaluation des risques liés à la sécurité routière.

### *Projet Éco-Team (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années)*

Cette cellule est mise en place par des élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années. Son fonctionnement est variable d'une année à l'autre selon les intérêts, la motivation des élèves et les projets à mener.

Les actions de la cellule visent à conscientiser les élèves à la question écologique et à la gestion des déchets.

### *Teambuilding – Activités de classe*

L'enjeu de la transition et de l'adaptation du primaire au secondaire constitue un point essentiel. Le Collège du Christ-Roi accueille des élèves d'horizons très divers.

La découverte de nouvelles règles, de nouveaux défis, d'une attitude scolaire différente demande le temps d'une adaptation. Les titulaires jouent un rôle fondamental en ce sens. En première année, l'accompagnement des élèves débute dès le premier jour d'école avec une journée d'intégration. L'élève découvre son école, rencontre une partie des adultes de l'école. Au travers d'activités, il trouve l'occasion d'échanger avec ses nouveaux condisciples. L'objectif est de permettre une intégration au sein de la classe, de rendre familier un établissement dans lequel le jeune passera de nombreuses années.

Il paraît essentiel face au nombre d'élèves que des activités de socialisation, d'échanges et de projets communs construisent des relations durables entre les élèves, tant dans des activités pédagogiques que dans des moments plus conviviaux.

Ainsi, en 1<sup>re</sup> année, les élèves débutent avec la *Journée des 1<sup>res</sup>* dès la rentrée.

En 2<sup>e</sup> année, les élèves participent à une activité à la Mer du Nord ou à Grou (pour les élèves en immersion) dans laquelle les matières et les compétences développées en étude du milieu, en sciences et en éducation physique trouvent une application concrète. Les autres activités contribuent à la reconnaissance de chacun et permettent à chaque élève de trouver sa place dans son groupe.

En 3<sup>e</sup> année, tous les élèves partent une semaine à La Plagne en vue d'activités liées aux cours d'éducation physique, de géographie, de sciences et de français. Ces quelques jours renforcent les relations entre les élèves, donnent les moyens aux jeunes de construire de nouvelles relations, de travailler avec les enseignants dans un autre contexte.

De la 4<sup>e</sup> année à la 6<sup>e</sup> année, de nombreuses autres activités contribuent à cet esprit d'école.

### *Voyage rhétos (6<sup>e</sup> année)*

Ce voyage d'une semaine, facultatif, se déroule en dehors du temps scolaire pendant le congé de Pâques. Il offre une dernière occasion d'ouverture à la culture et, après tous les projets menés pendant 6 ans, permet au groupe des élèves de 6<sup>e</sup> de se retrouver ensemble autour d'un dernier voyage, de consolider les liens créés pendant 6 ans.

## **Reconnaître le parcours de chacun, encourager les initiatives**

### *Concours, épreuves et projets externes*

Ceci s'entend comme la volonté de donner à chacun la possibilité de développer le maximum de ses possibilités. Au-delà de la méthodologie pédagogique, le Collège encourage et soutient les élèves qui souhaitent se dépasser en leur permettant de participer, sur base volontaire, à des concours, des épreuves ou des projets externes : olympiades de mathématiques, de sciences, de sciences sociales ; concours de version et de culture grecques (Kalo Taxidi), de version latine, de traduction en langues modernes (Juvenes Translatores, en 6<sup>e</sup> année) ; mini-entreprises en collaboration avec les LJE (en 5<sup>e</sup> année) ; participation au concours « Corsica » de l'Université de Liège (5<sup>e</sup> année, options sciences 6).

Ces différentes activités, facultatives, contribuent à stimuler l'esprit des jeunes, créent une émulation, développent la clairvoyance et l'esprit critique.

De même, dans le domaine sportif, le Collège soutient des activités facultatives comme les challenges sportifs (tournois interscolaires organisés par la province du Brabant Wallon dans différentes disciplines (volleyball, crosse canadienne, mini-foot, unihockey) ; des compétitions de rugby inter-collèges (Fédération Francophone de rugby).

Le Collège organise également un jogging ouvert à tous, y compris à des personnes extérieures. Les élèves, les enseignants et les éducateurs sont invités à s'impliquer dans la préparation, l'organisation, l'aide afin d'assurer la réussite de l'événement. Une partie des bénéfices de cette activité est reversée à une association.

### *Dossiers de candidature des élèves pour les Hautes Écoles et Universités à l'étranger*

Les élèves qui souhaitent poursuivre leurs études supérieures à l'étranger peuvent se faire aider dans la constitution de leur dossier de candidature par des enseignants et/ou des coordinateurs pédagogiques.

### *Midis des métiers*

De mi-octobre à fin mars, des parents viennent présenter leur profession un temps de midi par semaine.

Cette organisation est prise en charge par l'AP en collaboration avec les éducateurs des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années. Ces rencontres mettent l'élève en contact avec des professionnels qui exercent leur métier au quotidien et peuvent l'aider dans son choix d'études supérieures, d'orientation professionnelle.

### *Opération « Carrières » du Rotary*

L'opération « Carrières » du Rotary est présentée aux élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années. Elle les invite à découvrir des professionnels prêts à discuter de leur métier, de leur formation afin d'aider les jeunes à choisir leurs études futures.

## CIO

Le Collège accueille une fois par an le CIO qui propose une soirée pour les élèves de 6<sup>e</sup> année centrée autour de la question de l'orientation et du choix des études et offre l'opportunité de rencontrer des représentants de différentes filières de formation (Hautes écoles, universités).

### **Suivi et accompagnement des élèves (cf. PAC pour le 1<sup>er</sup> degré)**

#### *Intégrations et Réunions de concertation*

Le Collège accueille des élèves en intégration depuis 2014-2015. La collaboration est établie avec deux écoles d'enseignement spécialisé : L'Escalpade (Limal) & l'École Jean Bosco (Chastre).

Trois réunions de concertation sont prévues pour chaque élève par année scolaire où tous les intervenants sont présents : direction adjointe, enseignants, parents, élève, intervenants de l'école d'intégration, PMS.

Ces réunions permettent d'informer les enseignants des spécificités de chaque élève concerné par une intégration, de faire le point sur l'évolution de l'élève et les aménagements mis ou à mettre en place, d'assurer le relais avec tous les intervenants.

#### *Prise en charge des élèves à besoins spécifiques*

Tous les élèves à besoins spécifiques bénéficient d'un suivi et d'aménagements raisonnables. Les coordinateurs pédagogiques assurent le relais des informations d'une année à l'autre et réunissent les équipes pédagogiques afin de mettre en place les aménagements raisonnables pour les élèves concernés.

#### *Tutorat (2<sup>e</sup> degré)*

Le projet du tutorat est présenté aux élèves en début d'année par les coordinateurs. Les élèves demandeurs se retrouvent sur les temps de midi pour s'entraider (esprit de coopération) à progresser dans les différentes matières, sous la surveillance d'un éducateur ou d'un coordinateur.

#### *Titulariat (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés)*

La quasi totalité des enseignants sont titulaires d'une classe ou d'un groupe d'élèves et assurent le rôle de personne de référence (remise des bulletins, réunions de parents, ...) tant pour le suivi administratif que pour le suivi pédagogique.

Les titulaires assurent le rôle de la personne de référence auprès de l'élève et de ses parents ainsi que des coordinateurs, éducateurs et professeurs.

#### *Suivi pédagogique des élèves*

Le suivi pédagogique des élèves en difficulté est assuré par les coordinateurs pédagogiques (un coordinateur par année) en collaboration avec les titulaires et les enseignants. Il s'agit d'un suivi personnalisé et individualisé.

Le coordinateur pédagogique centralise les informations pour disposer d'une vue d'ensemble.

#### *Suivi disciplinaire des élèves (toutes les années)*

Lorsqu'un manquement au ROI est constaté, les enseignants et les éducateurs peuvent le signaler via une remarque écrite dans le Journal de classe de l'élève. La remarque doit alors être contresignée par l'éducateur et les parents.

Lorsqu'une accumulation est constatée, un entretien élève – éducateur a lieu pour choisir la marche à suivre (avertissement, sanction, contrat de confiance, rencontre avec la direction adjointe).

Des contacts peuvent également être pris avec les parents afin de collaborer ensemble dans le suivi de l'élève. Des contrats (confiance, engagement quotidien) sont également mis en route pour certains élèves.

#### *Vérification des Journaux de classe*

Le suivi des Journaux de classe (signatures des parents, contenu, etc.) est assuré par les titulaires, les coordinateurs et les éducateurs.

Le Journal de classe permet le suivi pédagogique et disciplinaire (pages « remarques »). Il symbolise également l'implication des parents dans la scolarité de leur enfant.

#### *Réunions de concertation*

Les réunions de concertation (éducateur – titulaire – coordinateur) permettent de faire le point sur le comportement des élèves (attitudes, bien-être, santé, ...) avant les Conseils de classe.

Des concertations éducateur – coordinateur – PMS se déroulent quant à elles chaque semaine afin d'assurer le suivi d'élèves en difficulté.

## **Donner de l'élan à la créativité**

### *Activités du temps de midi*

Des activités durant les temps de midi sont proposées aux élèves par des éducateurs et des enseignants : chorale, modélisme, théâtre, jeux d'échecs, jeux de société. Ces activités donnent du sens au temps libre des élèves. Elles créent du lien, des relations de confiance entre les élèves de différentes classes, années et degrés. Elles facilitent l'intégration et le développement de l'estime de soi, de la créativité.

### *Cabaret des élèves*

Un staff cabaret (élèves de 6<sup>e</sup> et des enseignants encadrants) est mis en place en début d'année scolaire pour proposer un spectacle dans le courant du mois de mars. Toutes les années peuvent participer au spectacle.

Les élèves prennent part à un projet. Comme d'autres activités, le Cabaret crée du lien entre les élèves, influence la dynamique de l'école.

## **Implication des élèves dans leurs apprentissages**

### *Méthode de travail*

L'enseignement prodigué insiste sur l'importance de la méthode dans le travail.

Dès la première année, une attention à la méthodologie est proposée aux élèves. Elle s'intéresse tout autant aux principes généraux qu'aux besoins particuliers. Dans chaque branche, les enseignants initient les élèves aux différentes méthodes propres à leur discipline.

Au cours du parcours de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup>, le suivi méthodologique est assuré par des professeurs au cours d'activité de remédiation. Une supervision et un suivi de l'élève sont également assurés par les coordinateurs pédagogiques d'année.

Plus particulièrement, le rôle du titulaire en première année se concentre sur l'adaptation de l'élève aux nouvelles habitudes de travail tant dans l'organisation pratique que dans l'utilisation efficace des outils de l'élève (Journal de classe, organisation et planification de l'horaire, gestion du temps, etc.).

## **Développement du sens de la solidarité**

### *Projet « Shoe Box » (4<sup>e</sup> année)*

Les élèves de 4<sup>e</sup> année, encadrés par leurs titulaires et leur coordinatrice, prennent part à l'opération « Shoe Box » de l'asbl « Les Samaritains ». Ils récoltent, dans le courant du mois de décembre, des aliments et boissons afin de constituer des boîtes à chaussures qui sont ensuite distribuées aux sans-abri et aux démunis.

### *Projet Oxfam (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés)*

Le magasin Oxfam organise la vente de produits équitables par des élèves des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés (sous la responsabilité d'un enseignant) pendant les récréations.

### *Voyages solidaires*

En partenariat avec des ONG ou grâce à des contacts établis sur place, les élèves de 5<sup>e</sup> ou de 6<sup>e</sup> années, volontaires, partent une dizaine de jours pendant les vacances de Pâques ou du Carnaval (Brésil, Burkina Faso, Inde, Bolivie, Rwanda avec « Move with Africa »).

Des activités sont organisées au préalable pour préparer les élèves au séjour (week-ends de préparation) et pour récolter des fonds, du matériel (activités « Cheese & Wine » et match d'improvisation, car-wash, etc.).

### *Actions Carême (toutes les années)*

L'équipe d'animation pastorale, en collaboration avec la direction adjointe, organise des activités variées (marche parrainée, conférences, rencontres avec des associations caritatives, participation au projet Viva for Life, ...) pendant une demi-journée au mois de mars.

Des projets d'élèves peuvent également être soutenus à cette occasion (Amar, Amnesty International, ...).

Ces actions sensibilisent les élèves à la différence, à la pauvreté, aux actions humanitaires, à l'entraide, au vivre ensemble.

### *Délibère-toi (toutes les années)*

Grâce à une organisation de l'AMO *La Chaloupe*, des stages (actions citoyennes, formations, découvertes de métiers, sports, culture) sont proposés aux élèves volontaires pendant les délibérations de juin.

Les élèves peuvent mettre à profit les journées de délibérations pour se former, se mettre au service d'autrui, devenir des acteurs solidaires.

## **Compréhension de l'altérité, reconnaissance de sa valeur et de sa richesse**

### *Cellule « Amnesty International »*

Sur base volontaire, des élèves de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> se réunissent et se mobilisent tout au long de l'année (réunions régulières sur les temps de midi ; stand lors des « Portes ouvertes » ; campagnes de sensibilisation ; etc.).

Ils sont encadrés par un enseignant volontaire ou par la direction adjointe. Leurs actions sensibilisent les jeunes du Collège à la problématique des droits humains, aux inégalités, à la promotion de la liberté d'expression.

### *Projet UDEL 21 (toutes les années)*

Deux enseignants assurent le relais quant à la disponibilité, la création et l'utilisation de fiches (classeur disponible à la salle des professeurs) sur les thématiques du genre, de la race et des différents types d'apprentissage dans l'école.

Les professeurs qui le souhaitent utilisent les fiches-outils dans leur(s) classe(s) afin de faire comprendre aux élèves la valeur des différences et l'appartenance à un seul groupe humain, d'envisager la diversité comme une ressource, de promouvoir la diversité culturelle et sociale.

### *Accueil et suivi des étudiants étrangers*

Les étudiants étrangers sont accueillis dans des familles d'accueil du Collège via des organismes ou des programmes tels que Rotary, AFS, WEP.

Les élèves sont encadrés et soutenus dans leurs démarches d'apprentissage de la langue française et d'ouverture à une autre culture.

### *Expedis (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés)*

Les programmes d'échange (proposés par des organismes agréés par la FWB) sont autorisés pour les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années.

L'établissement développe une politique d'ouverture à ces projets et soutient les demandes individuelles des élèves et de leurs parents, dans une démarche d'ouverture à une autre culture, la volonté de progresser dans une langue étrangère, le développement de l'autonomie.

## **Donner à chacun un espace de paroles et d'intériorité**

Les développements spirituel et intellectuel sont menés de pair dans le parcours de nos élèves. Le cours de religion, les activités de l'Animation pastorale abordent les aspects humains de la formation comme les aspects relationnels et spirituels.

Chaque élève peut trouver durant ses années au Collège l'opportunité de se découvrir et de mieux connaître les autres : les retraites de 6<sup>es</sup>, les activités « extraordinaires » qui apportent un enrichissement personnel particulièrement important.

Au-delà des activités liées aux moments forts de la Pastorale scolaire, les élèves peuvent aussi trouver un moment de recueillement un temps de midi par semaine à l'oratoire des Pères.

Les principaux moments de l'année sont marqués par des activités diverses : lancement du thème de la Pastorale de l'année, célébration de Noël, temps du Carême. D'autres activités sont proposées aux élèves selon l'actualité.

Certains projets de classe participent au développement de l'esprit d'entraide mais ouvrent également les jeunes à d'autres réalités que les leurs.

### *Retraites spirituelles (6<sup>e</sup> année)*

Les élèves partent par classe, de préférence avec leurs titulaires, dans des lieux de ressourcement. Il s'agit d'offrir un temps de réflexion sur soi, d'aider à trouver un sens à sa vie, de renforcer la cohésion du groupe-classe.

### *Groupe de prière du jeudi (toutes les années)*

Les élèves qui le souhaitent se retrouvent lors d'un temps de midi pour un groupe de prière où ils trouvent aussi l'occasion de rencontrer les Frères de Tibériade. Ce moment offre un lieu de recueillement, de prière et de partage, de transmission des valeurs chrétiennes.

## **Projet d'établissement et Plan de pilotage/Contrat d'objectifs**

Au travers de ses objectifs, le Plan de pilotage/Contrat d'objectifs du Collège du Christ-Roi valorise un ensemble de compétences cognitives et sociales autour de trois grands axes : la mise en autonomie de l'élève tant dans ses apprentissages que dans son implication dans des projets scolaires et extra-scolaires ; la volonté de légitimer la parole et les actions des jeunes et de mener à la création de projets co-construits avec tous les membres de la communauté scolaire ; l'intégration des technologies numériques comprises comme un apport utile à la réalisation de projets, à l'amélioration des apprentissages.

Il faut se souvenir que les différentes stratégies se déploient sur six années et seront l'objet d'évaluations annuelles et d'une évaluation à mi-parcours.

Le détail des objectifs et des actions déployées dans le cadre du Plan de pilotage/Contrat d'objectifs ne sont pas repris dans le présent document. Les informations reprises ci-dessous rappellent les intentions de ces objectifs.

### *Le numérique comme source d'amélioration des apprentissages*

L'intégration des technologies numériques n'offre un intérêt que comme un apport significatif et une aide à l'apprentissage pour les élèves. Elle nécessite une appropriation consciente des outils et des savoirs mis à leur disposition.

Dans les années futures, le Collège du Christ-Roi vise la création d'un Espace Numérique de Travail avec une augmentation du nombre de ressources pour les enseignants, les éducateurs et les élèves ; un Journal de classe numérique avec des outils de planification ; un carnet de progression de l'élève ; l'utilisation d'outils numériques en classe ; l'utilisation de l'auto-évaluation.

L'augmentation de l'autonomie des élèves passe par la mise à disposition des outils, des ressources. Il s'agit de conduire les élèves à s'impliquer dans leurs apprentissages, notamment au travers de l'auto-évaluation, de développer une culture de collaboration, de co-construction, d'échanges ; d'améliorer le bien-être des élèves en rendant plus visibles les planifications, la répartition des évaluations, des préparations et des travaux sur l'année ; d'accroître le partage d'informations entre les enseignants et les éducateurs concernant les élèves pour assurer un meilleur suivi ; d'assurer une transition progressive vers une utilisation étendue, mais raisonnée, des outils numériques dans les apprentissages ; d'introduire l'interdisciplinarité tant dans le travail entre enseignants que dans la construction des cours et des évaluations.

Une visibilité plus accrue de la progression des élèves permettra un suivi plus régulier tant des enseignants et éducateurs que des parents.

Les outils numériques doivent permettre une remédiation plus ciblée et précise, fournir des conseils et des pistes méthodologiques.

Nous attendons également une diminution de la surcharge de travail et de la pression scolaire sur les élèves ; l'augmentation de la capacité des élèves à construire en autonomie leurs apprentissages.

Parmi les points d'attention pour les années à venir, nous devons mettre en place pour les élèves une éducation aux médias numériques qui conduise à l'apprentissage des « codes », à une attitude réflexive vis-à-vis de la technologie numérique dont l'utilisation est le fruit d'un choix réfléchi et mesuré.

Cette éducation au numérique comprend tout autant une formation à l'utilisation de l'informatique bureautique qu'aux médias numériques, avec notamment l'élaboration d'une « Charte numérique » avec le Conseil des élèves (utilisation des réseaux sociaux, lutte et prévention contre le cyber-harcèlement, identité numérique, respect des droits d'auteurs, etc.).

Dans les années à venir, un « carnet de bord » numérique individuel sera mis en place. Chaque élève disposera d'un nombre de plus en plus élevé d'outils qui permettront un suivi régulier de sa progression. Le suivi pédagogique de l'élève sera assuré au travers de ce « carnet de progression » conçu pour être utile tant à l'élève qu'aux parents et aux enseignants.

Nous souhaitons donner la possibilité aux élèves d'accéder à des salles spécifiques, équipées de technologies numériques (accès à internet, à un ENT), conçues comme des lieux « ouverts » pour de la RCD (Remédiation-Consolidation-Dépassement). Ceci aidera les élèves à rentabiliser le temps passé à l'école pour limiter l'excès de travail à domicile.

### *Agir en citoyen éco-responsable : adopter à l'école un comportement inspiré des enjeux environnementaux de notre société*

Il s'agit de répondre aux enjeux qui se poseront aux générations futures tant vis-à-vis de la question générale de la gestion de l'environnement que de la citoyenneté.

Parmi les projets, nous espérons une réalisation concrète : transformer le parc grâce à l'implication des enseignants, des éducateurs et des élèves.

Nous renforcerons ainsi des valeurs comme la solidarité, l'ouverture au monde, le respect des autres.

Ce projet fédérateur, qui concerne tous les membres de la communauté scolaire, pourrait contribuer à améliorer les relations interpersonnelles, à créer un environnement favorable à l'épanouissement et au bien-être.



Si nous voulons induire chez nos élèves un changement durable de comportement de consommation, notre institution doit agir dans le même sens (tri des déchets, diminution des dépenses énergétiques, etc.).

Derrière ces premiers objectifs, notre établissement souhaite également améliorer les conditions de travail tant des jeunes que des adultes. L'aménagement des infrastructures, l'attention portée à l'embellissement, à la préservation, à la création d'espaces conviviaux répond à une volonté de voir disparaître le stéréotype du bâtiment scolaire fonctionnel, rationnel et impersonnel et de construire un endroit d'apprentissage et de formation qui soit également un lieu de vie.

Au-delà des questions d'éco-citoyenneté, nous souhaitons lancer une sensibilisation et une réflexion sur le bien-être au « travail » (celui des adultes comme celui des jeunes). À l'heure où nous parlons de respecter l'environnement, nous devons réfléchir au respect de nos personnes, aux limites entre devoirs et obligations, intérêt collectif et personnel, épanouissement et bien-être.

Parmi les actions à mener dans les années à venir, nous relevons : des campagnes de sensibilisation et d'information ; la mise en place de poubelles qui permettent le tri responsable ; le fonctionnement d'une « écotéam » ; la diminution de la quantité de déchets (tendre vers « zéro déchets ») ; des transformations progressives d'une partie des espaces communs.

### *La co-construction de projets proposés par nos élèves avec les équipes éducatives et pédagogiques*

Notre établissement propose un nombre élevé d'activités culturelles et sportives, ainsi que des séjours pédagogiques. Nos élèves accueillent avec enthousiasme la plupart de ces propositions mais nous constatons qu'ils demeurent souvent dans une posture de consommateurs et que leur implication s'avère faible, voire nulle. Une bonne part du bénéfice de telles activités est donc perdue et nos élèves ne deviennent pas « acteur » de leurs apprentissages.

Nous souhaitons que nos élèves participent davantage à la conception des projets et que la question de l'accessibilité des activités, de la question de l'investissement (rapport « qualité-prix ») se pose également.

Dans la mesure où la question des frais scolaires est traitée au Conseil de Participation où les élèves sont représentés, nous désirons amener les élèves qui construisent des projets à intégrer cette problématique.

Nous espérons également créer de nouvelles dynamiques entre les élèves et les enseignants et éducateurs, voir apparaître de nouveaux projets fédérateurs enrichis par une réflexion tant sur le sens de ceux-ci que sur l'importance de créer une école dans laquelle tous les projets sont accessibles à tous les élèves.

La stratégie déployée pour cet objectif spécifique vient en renforcement de l'objectif spécifique autour de la question de l'éco-citoyenneté tout en induisant le développement d'autres compétences sociales chez nos élèves.

Dans la mesure où une école nourrit la prétention de former des citoyens, elle ne peut conserver un mode décisionnel qui ne donne aucune place à ceux qu'elle prépare à une vie d'adultes engagés dans la société.

Les actions déployées sur les années à venir visent donc à légitimer la parole des élèves au travers du Conseil des élèves et du Conseil de participation, à impliquer ceux-ci dans des projets auxquels ils ont participé depuis leur élaboration. Les élèves doivent devenir des intervenants légitimes dans les projets, débats et réflexions.

Nous souhaitons développer la capacité de nos élèves à construire des projets, en collaboration (co-construction avec des enseignants et éducateurs) ou en autonomie.

## **Enseignement par immersion**

Depuis plus de quinze ans, le Collège propose un enseignement par immersion en néerlandais. Dans une volonté d'aider nos élèves à tirer le plus grand profit de cet investissement personnel, de nouveaux dispositifs seront mis en place progressivement durant les six prochaines années.

- Utilisation d'un « carnet personnel » en immersion, de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup>  
Les élèves disposeront d'un outil pour les aider à développer leur réflexivité, améliorer le niveau linguistique.  
Ce carnet personnel est un outil permanent et transversal. Il est complété par les élèves, à leur initiative ou sous l'incitation de l'enseignant. Les élèves l'utilisent en classe, même en situation d'apprentissage et d'évaluation.
- Utilisation d'un code de correction dans toutes les matières  
L'objectif du code est de marquer l'attention portée à la langue par les élèves.
- Mise en place d'un portfolio de progression  
Ce portfolio développe chez les élèves une vision de leur parcours, afin qu'ils comprennent mieux le sens de leur apprentissage en immersion.  
Il contribue à développer leur estime de soi, à motiver par le sens leur parcours.  
Il incite à l'auto-évaluation et pousse les élèves à établir davantage des liens entre les moyens mis en place et les objectifs (consolidation, cohérence).

- **Conception de fiches pratiques fonctionnelles**  
Ces fiches permettent aux élèves d'établir davantage de liens entre les cours. Elles encouragent un réinvestissement interdisciplinaire. Les élèves accorderont plus d'importance à la qualité de la langue tant pour le cours de langue que pour les autres matières enseignées en néerlandais.
- **Création d'une base de données d'exercices d'auto-entraînement.**  
Cette base d'exercices permet aux élèves de pratiquer de façon autonome des exercices de renforcement. Ils disposent de moyens pour progresser, s'améliorer.
- **Mise en place d'un « stage » ou « projet » dans la langue**  
Création avec les élèves d'un « stage » ou d'un « projet » personnel dans la langue cible, en situation linguistique réelle. Les élèves franchissent un cap en effectuant un « stage » ou en réalisant un « projet » dans la langue cible : ils améliorent leur maîtrise de la langue, sont motivés dans leur parcours en disposant des moyens pour progresser, découvrent la culture liée à la langue cible de l'immersion.

## **PAC**

### **(Plan d'Actions Collectives au 1<sup>er</sup> degré)**

L'entrée dans le secondaire représente un moment de grands changements pour les élèves qui rentrent au Collège. Issus de près de 70 écoles primaires, les élèves de 1<sup>re</sup> année arrivent chacun avec un parcours scolaire personnel, une vision de la culture scolaire, une sensibilité personnelle par rapport au monde de l'éducation. Bon nombre d'entre eux se retrouvent dans l'école sans aucun camarade de leur 6<sup>e</sup> primaire.

Au-delà de la découverte des particularités de l'enseignement secondaire, nous devons veiller à la bonne intégration des jeunes, à leur donner le temps et les moyens pour comprendre leur nouvel environnement, pour apprendre ses nouvelles règles, pour construire des relations avec les autres élèves de leur classe, de leur école.

La multiplicité des approches pédagogiques de l'enseignement fondamental demande également de fournir un cadre pour aider nos élèves dans leurs apprentissages et leur méthode de travail.

- **Remédiation mathématique**  
La remédiation en mathématique est organisée par les professeurs de mathématique qui inscrivent eux-mêmes les élèves (à la demande du professeur ou de l'élève) en remédiation.  
Il s'agit d'amener les élèves à maîtriser les notions essentielles, à les mettre à niveau lors de la 1<sup>re</sup> année.
- **Titulariat**  
Tous les élèves du 1<sup>er</sup> degré disposent d'une heure par semaine avec leur titulaire. Ce titulariat est pris en charge par des professeurs de différentes matières. Ce temps est consacré à l'appropriation d'outils méthodologiques, à des moments d'auto-évaluation, à des activités de dynamique de groupe.  
Chaque élève peut ainsi construire sa « boîte à outils » de méthode de travail, s'approprier les différents outils et sélectionner ceux qui lui conviennent, s'auto-évaluer sur ses apprentissages et son bien-être à l'école, apprendre à se connaître et à connaître les autres, réfléchir sur son projet personnel.
- **Étude dirigée**  
L'étude dirigée se déroule en fin de journée, lors de la dernière heure de cours. Elle poursuit l'objectif de donner les moyens à tous les élèves de réussir, de combler leurs difficultés, de s'organiser dans leur travail.
- **Plan individuel d'apprentissage (PIA)**  
Comme le prévoit la législation, le PIA est mis en place pour les élèves à besoins spécifiques et pour les élèves en difficulté. Les PIA des élèves à besoins spécifiques sont pris en charge par les coordinateurs pédagogiques ; les PIA des élèves en difficulté sont pris en charge par les titulaires. Les difficultés et objectifs d'amélioration sont décidés en conseil de classe. Des rencontres sont prévues avec les élèves concernés tout au long de l'année afin que l'élève puisse s'auto-évaluer et mettre en place l'objectif fixé par le conseil de classe.  
Le PIA doit permettre à l'élève de dépasser ses difficultés et d'évoluer par rapport à celles-ci.
- **Journée d'accueil des 1<sup>res</sup>**  
Le jour de la rentrée, tous les élèves de 1<sup>re</sup> année suivent un programme d'activités par classe, avec un temps de bienvenue avec le titulaire, des activités de connaissances (de soi / de l'autre), de coopération, de découverte de leur nouvel environnement.

Cette journée contribue à dédramatiser l'entrée en secondaire, à établir directement le contact avec les personnes ressources (titulaires, éducateurs, coordinateurs). Elle favorise un esprit de cohésion dans chaque groupe-classe.

- **Journées citoyennes**

Durant deux journées, les élèves de 1<sup>re</sup> (par classe) participent à des activités animées par l'ASBL « Jeune & Citoyen » au Collège sur le thème du savoir-vivre ensemble. Les élèves sont sensibilisés aux valeurs citoyennes. Ces journées favorisent la connaissance de l'autre et l'intégration et le respect de chaque élève.

- **Teambuilding en 1<sup>re</sup> année**

Les classes de 1<sup>re</sup> partent pendant 3 jours avec leur titulaire ainsi que des professeurs / éducateurs de la classe. Des activités leur sont proposées : elles sont axées sur la coopération, le savoir-vivre ensemble, les échanges. Ces journées contribuent au bon climat des classes, favorisent l'intégration, résolvent les conflits éventuels, apprennent aux élèves à se connaître, à connaître et respecter l'autre.